

## Compte-rendu du conseil d'école du 15 juin 2017

---

À 18:00 au sein de l'école sont présents :

Éducation nationale :

Mme Céline Cartier classe 1  
Mme Stéphanie Darchis classe 2  
Mme Liliane Léon classe 3  
Mme Virginie Morel classe 4  
Mme Nathalie Clerc classe 5 et direction d'école  
Mme Sabine Coste classe 6

Représentants des parents d'élèves élus au conseil d'école :

M.Larger  
Mme Martin-Delvincour  
Mme Binard  
Mme Rubi  
Mme Giraut Lamaille

Représentants de la mairie :

Mme Lévêque, maire adjointe en charge de l'enfance  
Mme Cordoeiro, responsable service enfance

Absences excusées : Mm Cherel , IEN de la 17e circonscription ;

### 1 - Rentrée 2017

*Effectifs :*

A ce jour 180 élèves sont attendus pour la rentrée de septembre 2017 :

55 enfants en petite section

56 enfants en moyenne section

59 enfants en grande section

Soit une moyenne de 30 élèves par classe.

Structure pédagogique :

Aucune décision n'a été arrêtée par le conseil des maîtres à ce jour concernant la structure pédagogique pour 2017- 2018. Cette année, nous avons privilégié une structure comportant des double niveaux afin de répondre aux difficultés comportementales d'un nombre important d'élèves. Le bilan de cette stratégie semble plutôt positif puisque nous notons des climats de classe un peu « plus apaisés » même si les difficultés sont toujours présentes et qu'elle a demandé de déployer beaucoup d'efforts à tous les personnels.

Nous regrettons toujours l'absence de mise à disposition d'une atsem (à plein ou au moins à mi- temps) qui eu égard au contexte (174 élèves de maternelle dont 59 ont été signalés au RASED, plus un nombre important d'enfants en difficulté comportementales et scolaires) semblait se justifier. Mme Clerc rappelle qu'avec 10 adultes (6 enseignantes et 4 atsems) pour l'encadrement quotidien de 174 enfants de 3 à 6 ans cela fait juste.

Pour 2017-2018, la structure s'orientera sans doute vers des niveaux simples car une bonne partie des enfants en difficulté comportementale s'envolent vers le CP. Toutefois, les effectifs par niveaux n'étant pas en adéquation avec les capacités d'accueils des classes, il devrait y avoir 1 ou 2 classes à double niveaux.

Mme Lévêque et Mme Cordoeiro note la remarque.

### ***Les personnels de l'éducation nationale :***

L'équipe enseignante renouvelée à la rentrée 2017 reste en place à l'exception de Mme Morel qui devrait bénéficier d'un rapprochement de son domicile. L'école accueillera donc sans doute un ou une nouvelle enseignant(e) à la rentrée prochaine. Mme Clerc remercie les enseignantes de leur implication et leur contribution à la bonne marche de l'école et souhaite à Mme Morel une bonne continuation dans sa nouvelle école.

### ***Personnel municipal :***

L'équipe des agents (ATSEM) composée de quatre personnes à plein temps : Mme Renaud, Mme Villar, Mme Pallarès et Mme Champion reste identique l'an prochain.

### ***Auxiliaires de vie scolaire :***

Mme Isabelle Martin, Melle Coline Martins AVS, ont accompagné, cette année, plusieurs de nos élèves. Elles poursuivront leur action à la rentrée prochaine car plusieurs enfants auront besoin d'un accompagnement individuel.

### ***Modalités de rentrée scolaire :***

La date de la rentrée scolaire est prévue le lundi 4 septembre 2017. Tous les élèves sont attendus aux horaires habituels de l'école. Les parents des petites sections seront invités à rester « un peu » en classe afin de faire en douceur cette première rentrée scolaire et ce uniquement la première semaine.

Mme Martin-Delvincour souhaite que la possibilité d'entrer dans la classe soit accordée aux parents de PS tout au long de l'année afin d'instaurer un climat de confiance entre les partenaires et faciliter la séparation. Mme Clerc note cette demande et va réfléchir avec l'équipe enseignante à cette suggestion. Mme Clerc rappelle toutefois que l'école doit assurer la sécurité des personnes placées sous sa responsabilité et fait remarquer que la nouvelle organisation mise en place depuis ces dernières semaines, est satisfaisante du point de vue de l'école, qu'il lui faut trouver le juste milieu dans son organisation pour répondre à ses missions. Mme Lévêque précise qu'à l'école maternelle de Marolles en Brie, une organisation identique et que les problèmes de « séparation » sont souvent un problème d'adultes et non d'enfants.

## **2 - Vie scolaire**

### ***Bilan sur la nouvelle organisation des accueils et sorties :***

Depuis quelques semaines une nouvelle organisation des accueils et sorties a été mise en place afin d'être plus en accord avec les directives de sécurité. Ce sujet ayant été soulevé au dernier conseil d'école, une réflexion commune est en cours.

Toutefois après réflexion, les enseignantes de l'école ont préféré mettre ces changements en place dès le troisième trimestre, permettant aux élèves de moyennes et grandes sections de s'y familiariser. De cette façon, seuls les élèves de petites sections auront à s'y conformer en septembre.

Mme Clerc tient à présenter ses excuses pour avoir agi un peu en hâte et de ne pas avoir davantage communiqué en amont. Elle rappelle également que malgré tout, il est de la responsabilité de l'école de tout mettre en œuvre afin de garantir la sécurité des personnes qui lui sont confiées.

### *Bilan :*

Du point de vue de l'école, le bilan est très positif : l'accueil est plus rapide et fluide. Il n'y a plus d'adulte autre que les personnels de l'école dans les couloirs. Les éventuels problèmes de séparation d'avec la famille semblent avoir disparu lorsque les enfants entrent en classe.

Pour les sorties, c'est un peu plus compliqué. Les informations sur les présences/absences des enfants aux temps périscolaires sont peu claires encore. Cela oblige les enseignantes parfois à faire des va et vient entre l'école et l'extérieur ... Nous imaginons que les choses peuvent s'améliorer. Nous y travaillerons avec la mairie. Il est demandé aux services de la Mairie des listes complètes de classe avec les enfants demi-pensionnaires et externes ;

Après ces quelques semaines d'expérimentation, des aménagements seront à prévoir :

-L'installation d'un panneau d'affichage sur la clôture extérieure, ainsi que des panneaux de « regroupement » par classe pour les parents permettant aux enseignantes de trouver visuellement plus rapidement l'adulte venant chercher l'élève.

-Une relecture et des modifications du règlement scolaire pour mettre en accord celui-ci avec les nouvelles organisations.

Les parents d'élèves élus regrettent ce changement d'organisation et ont le sentiment que l'école se referme sur elle-même. Ils trouvent qu'il n'y a plus assez de contacts et souhaitent participer davantage à la vie scolaire.

### **Liaison GS – CP :**

Mme Clerc informe le conseil d'école que les enfants de GS se sont rendus à l'école des Charmilles cette semaine pour visiter les locaux dans lesquels ils seront accueillis à la rentrée prochaine.

Mme Lévêque annonce qu'un livre sera remis aux élèves de GS pour marquer le passage de l'école maternelle à l'école élémentaire. Cette action fera l'objet d'une réception des enfants et de leur famille à la salle d'Orléans mardi 27 juin à 18 h 30.

### **Place et rôle des parents d'élèves au sein de l'école :**

A la demande des représentants de parents d'élèves élus, la question de la place des parents d'élèves est posée.

Mme Clerc remet à chaque parents élus présents une photocopie de la circulaire n° 2006-137 du 25 août 2006 qui évoque le rôle et la place des parents à l'école et notamment celle des associations de parents d'élèves.

### **Carnet de suivi (outil, entretien école /famille...) :**

Cette année était une année de mise en route du carnet de suivi. Les parents ont apprécié les rencontres individuelles. Le carnet de suivi est souvent qualifié de peu informatif sur les difficultés de leur enfant. Ils le regrettent. Mme Clerc précise toutefois que l'équipe enseignante a fait le choix d'annoter dans ce carnet les attentes de l'école par domaines en fin de GS pour que les familles puissent un peu se repérer.

### **Rythmes scolaires :**

L'actualité dernière, nous a appris qu'il serait possible prochainement de modifier l'organisation de la semaine. Mme Clerc rappelle en préambule que cette question est du ressort de la municipalité. Il est noté d'ailleurs que tout dernièrement un questionnaire en direction des familles a été envoyé par mail afin de recueillir leurs avis. Mme Cordoeiro précise que les changements d'organisation doivent être évoqués en conseil d'école.

Mme Clerc se permet de porter, à la connaissance de tous, le point de vue de l'école sur les rythmes actuels. Il est constaté, comme il avait été pressenti avant la mise en place des nouveaux rythmes scolaires, un plus grand temps de collectivité pour tous les enfants (temps scolaires et temps périscolaires : temps identiques de présence sur les lundis, mardis, jeudis, vendredis et en plus le mercredi matin). En conséquence, tous sont soumis à une ambiance sonore « bruyante » plus longtemps sur la semaine, à des contraintes liées à la collectivité plus nombreuses ... ce qui a pour effet une perte de « calme », d'attention en fin de semaine. Pour ces raisons et pour avoir connu les deux organisations, les enseignantes de l'école expriment un avis favorable au retour de la semaine basée sur 4 journées de classe pleines.

Un questionnaire a été adressé aux familles pour recueillir leur opinion sur la question. Il est noté 39 % de réponse (la réponse était à transmettre par voie numérique). Sur les opinions exprimées, 78 % souhaitent le retour de la semaine à 4 jours.

Toutefois, le décret n'étant pas paru. Il convient d'attendre. Mme Lévêque affirme qu'eu égard au calendrier, il semble être préférable de prendre son temps et de remettre ce changement à la rentrée 2018. Les parents d'élèves se montrent réservés.

### **3 – Périscolaire :**

Bilan sur les nouvelles procédures d'inscription aux temps périscolaires. Les parents d'élèves élus évoquent des problèmes sur le site pour inscrire leur enfant aux différents temps périscolaires. Il semble y avoir des bugs.

### **4 - Finances**

#### ***Coopérative scolaire***

La coopérative scolaire enregistre en cette fin d'année scolaire un solde largement créditeur. Il a été fait l'acquisition de matériels technologiques (projecteur, apple tv, meuble d'accueil, écran de projection ...). Les documents comptables seront proposés aux représentants de parents d'élèves pour contrôle. Le bilan comptable sera réalisé à la rentrée de septembre. Après vérification des comptes, par les représentants de parents d'élèves, ces derniers pourront les signer.

#### ***Budget mairie***

Le budget pour le matériel scolaire s'élève à 42 euros par élève, 45 euros par élève financent le projet Spectacle vivant, 1600 euros ont été attribués au matériel pour la psychologue scolaire. Enfin, 200 euros attribué aux fournitures pour le bureau de la direction.

### **4 – Travaux**

Mme Clerc souhaite faire un point sur les travaux,

Concernant la sécurisation des locaux :

Un interphone à l'entrée principale et la pose d'une porte à gâche électrique a été réalisé. Malheureusement, il est constaté que le fonctionnement n'est pas à 100 % fiable. Il conviendrait de revoir la fermeture. Toujours dans cette rubrique, un film occultant a été posé sur l'ensemble des fenêtres donnant sur l'extérieur. Il a été notifié aux services techniques que certains films présentaient de petits défauts de pose. A cette date, aucune intervention n'a été faite.

L'été approchant et donc la période des travaux avec, Mme Clerc rappelle qu'il est urgent de faire l'installation du wifi pour utiliser pleinement les nouvelles technologies.

La question du chauffage est relancée afin d'anticiper sur les froids de l'hiver prochain.

## **5 - Sécurité**

Le troisième exercice d'évacuation se tiendra d'ici à la fin d'année scolaire avec l'assistance de M. Ropert des services techniques : ni les enseignantes, ni les *élèves ne seront prévenus*. Mme Clerc rappelle à la municipalité que le trajet d'évacuation des classes 3 et 4 doit bien sûr resté libre.

PPMS :

Mme Clerc informe le conseil d'école qu'à la rentrée 2017, les écoles devront s'être dotées de deux PPMS distincts (1 pour risque climatique et 1 pour intrusion). Les modalités seront exposées lors du premier conseil d'école 2017.

Fin de conseil d'école à 20 h 00.